

## PREUVE DE DEPOT N° 2018/0312

## DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

LE CHENIL DE LA PRAIRIE D'OPALE 6, Route d'Olincthun

62126 WIMILLE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

•	une installation classée relevant du régime d'autorisation :	.NON
•	une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	NON
Ancien exploitant : GAEC DE RUPEMBERT		
Date effective du changement d'exploitant :		30 mai 2018
Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :NON		
Déclarant : LE CHENIL DE LA PRAIRIE D'OPALE		
Date de	e la déclaration du changement d'exploitant :	30 mai 2018
Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :OUI		

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.